



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN-LE-VIEIL



Le mot du Maire

L'activité de l'équipe municipale en 2009 se déroule sur un fond de crise économique qui secoue l'activité de notre pays. C'est dans ce contexte que le budget municipal a été voté. Malgré les difficultés et les répercussions de la crise sur notre petite commune rurale, nous avons maintenu les taux des quatre taxes communales au même niveau que l'année 2008.

1 - Le mot du maire

2 - Brèves

- La vie des associations

3 - Intempéries

- Les cérémonies

4 - Budget 2009

- Réglementation de la vitesse de circulation à 20 km/h dans Saint-Martin?

Au cours de l'année nos efforts s'orienteront dans deux directions qui devront :

- Rendre les équipements publics performants pour pouvoir accueillir des constructions nouvelles et de nouveaux habitants.
- Valoriser les patrimoines existants : naturel et environnemental, historique et culturel pour que Saint Martin soit un village attractif.

En ce qui concerne les équipements publics, nos premiers soucis ont été de remettre en état certaines voiries que le temps avait dégradées.

Il en est de même du mur endommagé par le passage intempestif d'un semi-remorque : la réhabilitation est programmée pour début septembre.

La station d'épuration nous a donné beaucoup de soucis en 2008 et 2009 : après deux pannes mécaniques importantes en l'espace de quelques mois, nous avons été amenés à renouveler entièrement le système des aérateurs. Dans l'attente des premières analyses, il semblera que ces transformations ont redonné son efficacité habituelle à cette station déjà trentenaire. Nous serons fixés avant septembre sur cette capacité.

Par ailleurs, notre réseau d'eau potable s'est montré fragile à Villelongue où d'importantes fuites se sont produites dans le passé. Nous projetons, avec l'aide du Conseil Général, des améliorations sensibles du réseau dans le hameau. Nous avons aussi aménagé la bibliothèque : après des travaux d'isolation, celle-ci est maintenant bien équipée en informatique.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine et avec le souci d'arrêter la dégradation du plateau de Ficelle, nous avons commencé à planter des arbres en bordure de route. De même, l'aménagement des sentiers de randonnée a été repensé avec la communauté de communes. Cette dernière pilote aussi le projet du jardin médiéval. En attendant sa mise en œuvre, nous avons décidé de rendre l'environnement des tours plus attrayant. La cour de l'école devrait être nettoyée et rendue accessible au public.

En ce qui concerne l'aménagement de la place des platanes l'appel d'offres est clos, l'entreprise a été choisie, les travaux devraient commencer avec l'été.

Il nous est apparu aussi que Saint Martin, très attaché au développement du label « site pôle pays cathare », se devait d'évoquer son passé historique. Avec le concours de l'amicale laïque de Carcassonne et les Cruzels, le dimanche 28 juin nous organiserons à la salle des fêtes et à Villelongue une manifestation sur le thème « Saint Martin le Vieil dans la tourmente albigeoise ». De nombreuses interventions sur l'histoire et le patrimoine de notre village sont prévues : venez nombreux.

Enfin, au cours du mois de juillet, la tradition d'hospitalité de notre village se perpétuera pour recevoir un groupe d'éclaireurs qui s'installera sur le terrain des magnolias. Je ne doute pas que nous saurons bien accueillir ces jeunes entre 11 et 14 ans.

Le Maire

Communauté de communes

Taxes 2009

Le conseil communautaire a décidé de fixer les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation	2,09 %
Taxe sur le foncier bâti	3,74 %
Taxe sur le foncier non bâti	12,79 %
Taxe professionnelle	2,11 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	21,36 %

Brèves

● Sentiers de randonnée

Après examen des parcours actuels sous l'égide de la communauté de communes, il a été convenu de modifier l'emplacement et le contenu du panneau d'accueil ainsi que la signalétique des sentiers. Le panneau d'accueil va être déplacé devant la salle des fêtes.

● Camp d'éclaireurs

Le groupe Hersains des éclaireurs de Toulouse installera un camp d'adolescents de 11 à 15 ans au mois de juillet sur le terrain communal des magnolias. Une convention a été signée entre le groupe et la mairie. Pour préparer leur venue, dimanche 15 mars, une poignée de « lève tôt » se sont donnés rendez vous aux « magnolias » pour démonter la structure tubulaire.

● Michel Escande élevé au grade de chevalier du mérite agricole

Le vendredi 10 avril, au château de Villegly, une foule d'amis est venue témoigner leur attachement et leur reconnaissance à celui qui depuis 30 ans anime la vie politique de l'AUDE. Michel Escande recevait ce jour là des mains de Jean Glavany la médaille de chevalier du mérite agricole.

Après les discours de Marcel Rainaud et de Jean Glavany retraçant l'itinéraire bien rempli de l'inlassable défenseur de la terre audoise, Michel Escande, ne pouvait cacher son émotion avant d'affirmer comme il était heureux et fier d'avoir été élevé dans des valeurs de ruralité et combien il tenait beaucoup à ses origines agricoles. Le verre de l'amitié était ensuite partagé au milieu de ses proches et de ses amis.



● Mariage en calèche

Par une belle matinée ensoleillée, Guillaume Kedryna et Mélina Ruau qui effectuaient un stage de formation à la conduite d'attelages à Saint-Félix, après leur diplôme, ont décidé de convoler à Saint Martin.

Le 21 mars, ils se sont donc rendus à la mairie... en calèche !!!

Nos meilleurs vœux ont accompagné ces sympathiques jeunes mariés.



La vie des associations

● Le Comité des Fêtes :

Assemblée Générale le dimanche 1^{er} février.

Présidente : Raymonde Faury,

Vice-Présidente : Mylène Biz,

Trésorier : Jean Lopez, Trésorier adjoint : Jean Boulet,

Secrétaire : Josy Lopez,

Secrétaire adjoint : Roselyne Vergnes

● Le Bel Age .

Assemblée Générale le 28 janvier.

Président : François Faury,

Vice Présidentes : Marie-Hélène Cau, Huguette Cathary,

Trésorier : Alban Delpoux, Trésorier adjoint : Josy Lopez,

Secrétaire : Marie-Rose Foissac,

Secrétaire adjoint : Jean-Claude Raynal

● Les Cruzels :

Assemblée Générale le samedi 7 février.

Présidente : Estelle Delpoux,

Vice Présidente : Annette Marcoul,

Trésorier : Jean-Claude Raynal, Adjoint : A. Foissac

Secrétaire : Chritine Monfort

● A venir

→ 26 mai - Repas des anciens

Offert par la mairie avec l'aide précieuse des bénévoles du club cuisine de l'association des Cruzels.

→ 11 juin - Voyage printanier

Le Bel Âge. Raissac / Saint-Martin

→ 13 juin - Fête des jeunes

Organisé par le Comité des Fêtes

→ 28 juin - Saint-Martin dans la tourmente Albigeoise

Organisée par l'Amicale Laique de Carcassonne, les Cruzels et la mairie de Saint-Martin

→ du 8 au 28 juillet

Camps des éclaireurs aux Magnolias.

Etat Civil

Naissances : Jérémie Brénac à la Combette né le 30 janvier 2009. Par ailleurs, Gaelle Cazaban de la place d'Alpic, a donné naissance à la petite Nina

Mariage : Guillaume Kedryna et Mélina Ruau à Saint-Félix le 21 mars 2009.

Décès : Nous avons appris, avec consternation la disparition brutale de Patrick Vendramini décédé le 12 mars 2009 à l'âge de 45 ans. Toute notre sympathie attristée à sa compagne et à la famille Vendramini, bien connue de tous.

Départ : Vanessa Charlemagne, 1 rue de l'église.

Arrivée : Véronique Sabadie et M. Gonzalez, 1 rue de l'église.

Les intempéries et ses conséquences

La tempête

Notre village a subi la tempête « Klaus » du 28 janvier. Une trentaine de peupliers sur le site des « Magnolias » ont été couchés par la tempête. Si le village n'a pas connu de coupure de courant, Villelongue par contre a été privé d'électricité pendant de nombreuses heures.

En ce qui concerne les peupliers, il est difficile de trouver des acheteurs compte tenu du contexte général et de la période de « sève montante » particulièrement défavorable pour cette essence d'arbres.

Les menaces de coupure de courant n'étant pas théoriques, la municipalité a pris la décision-en cas de panne prolongée- de faire du foyer une salle autonome, alimentée par le groupe électrogène de

la mairie et pouvant accueillir éventuellement des personnes. Les travaux de conformité électrique ont été effectués par Daniel Pinet.



Les pluies

Les pluies importantes de ce mois d'avril ont montré les imperfections de l'écoulement pluvial du village.

Un violent orage a provoqué, mardi 21 avril le débordement des fossés d'évacuation sur la route du Lampy et menacé les maisons voisines. Les buses d'évacuation bouchées par des pierres ... et un ballon (!!) ont été nettoyées rapidement par notre employé communal et Claude Bac.

Lors de ces violents orages, nous avons constaté que le gros tuyau d'évacuation des eaux de pluie du toit de la mairie qui se trouve dans la descente du coustou, ne coulait pas. Après avoir dégagé les canalisations, nous avons constaté que les buses qui avaient été cassées lors des travaux d'assainissement de 2003 par l'entreprise Castelar*, n'avaient pas été raccordées (cf photo). Depuis cette date l'eau de pluie de la mairie se déverse au dessus du cruzel (!).



* L'entreprise Castelar a fait faillite depuis.

Plateau de Ficelle

Un plateau de jeunes pousses pour le printemps ?

Lieu de rencontre entre trois types de végétation (la Méditerranéenne, l'Océanique et la Montagnarde), notre Plateau de Ficelle vient se faire garnir d'une haie d'arbres en bordure de la route départementale.

Ces plantations serviront à protéger le site, à offrir un brin d'ombre pour vos sorties ensoleillées, et à nous abriter contre les vents !

Comme quoi, il ne faut jamais oublier de protéger notre merveilleux et unique patrimoine pour le bénéfice de tous.

La FNACA

Le dimanche 22 mars la Fnaca (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), en la personne de son président cantonal, M. Daydé, en présence de nombreuses personnalités au rang desquelles on reconnaissait M. Escande et la plupart des maires du canton, a commémoré le 47ème anniversaire de la fin des hostilités .

Après la messe, dans son discours, face au monument aux morts de la commune, le président rappelait les morts de cette guerre qui n'en avait pas le nom, et leur souvenir conservé.

Après le traditionnel dépôt de gerbe par le président et Max Koenig, maire de Saint Martin, la remise des médailles s'est déroulée devant la salle des fêtes. A cette occasion Guy Izard, adjoint au maire a reçu la médaille "Titre Reconnaissance de la Nation" . Après l'apéritif offert par la mairie, le repas traditionnel a été servi.



Commémoration du 8 mai

Le dimanche 10 mai, la population était rassemblée devant le monument aux morts du village, conviée par la municipalité à commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale. Après les sonneries réglementaires et le dépôt de gerbe traditionnel, Max Koenig, le maire de Saint Martin, reliait à l'Histoire l'épopée du chant des partisans ravivée par la mort récente de Maurice Druon, son coauteur en 1943, avec Joseph Kessel.

Max Koenig lisait les premières strophes de ce poème de guerre avec en arrière plan sonore sa musique lancinante tandis que dans l'assistance le silence se faisait soudain plus profond. Des applaudissements spontanés marquaient la fin de cette cérémonie où le Souvenir s'était manifesté.



Travaux sur la RD 126

Depuis plusieurs semaines des travaux importants financés par le Conseil Général barrent la RD126 au carrefour de la plaigne. Il s'agit d'un calibrage de la chaussée à 5 mètres avec un renforcement du corps de chaussée et la mise en place de canalisations. Le mauvais temps qui a retardé la fin des travaux a malencontreusement prolongé la gêne des riverains. La municipalité espère que ces travaux seront accompagnés d'une modification de la signalisation du carrefour : en effet l'élargissement de cette ligne droite va accentuer la dangerosité de ce carrefour qui a déjà fait plusieurs victimes.

**Budget 2009 :
commune et assainissement**

Les investissements s'équilibrent à : 167 398 euros

Le fonctionnement à : 339 770 euros

Les taux communaux des quatre taxes restent inchangés.

Pour l'eau et l'assainissement :

- les investissements s'équilibrent à 83 009 euros.

- l'exploitation à 52 352 euros.

Le prix de l'eau a été fixé à 1.70 euros /m³

et la redevance assainissement à 0.70 euros /m³.

Ce budget a été adopté à l'unanimité

La station d'épuration

Notre station a été conçue il y a une trentaine d'années. C'est un prototype original réalisé par la société Fongaro qui a rempli avec satisfaction durant toutes ces années l'assainissement de notre village. La station fonctionne selon un principe d'aérateurs tournants (cloisonyl) qui génère des efforts mécaniques importants et une usure notable des pièces métalliques.. En 2008, il a fallu changer la chaîne et les pignons d'entraînement. Par ailleurs la détérioration avec le temps des aérateurs -qui sont des tuyaux de PVC- a entraîné au cours du mois de mars 2009 la perte d'un étage de ces tuyaux. Cela a déstabilisé le système tournant et a provoqué la rupture de l'axe du système. Il a fallu faire effectuer la vidange par une entreprise spécialisée , ressouder l'axe et changer tous les aérateurs. La station a redémarré le mardi 31 mars.

Ces incidents graves posent le problème du devenir de la station. Comme le développement du village repose sur la capacité de sa station à traiter les effluents en accord avec les normes demandées, une étude va être confiée à un bureau pour statuer sur sa fiabilité dans la décennie qui vient.

Nouvelles réglementations

Numérotation des voies.

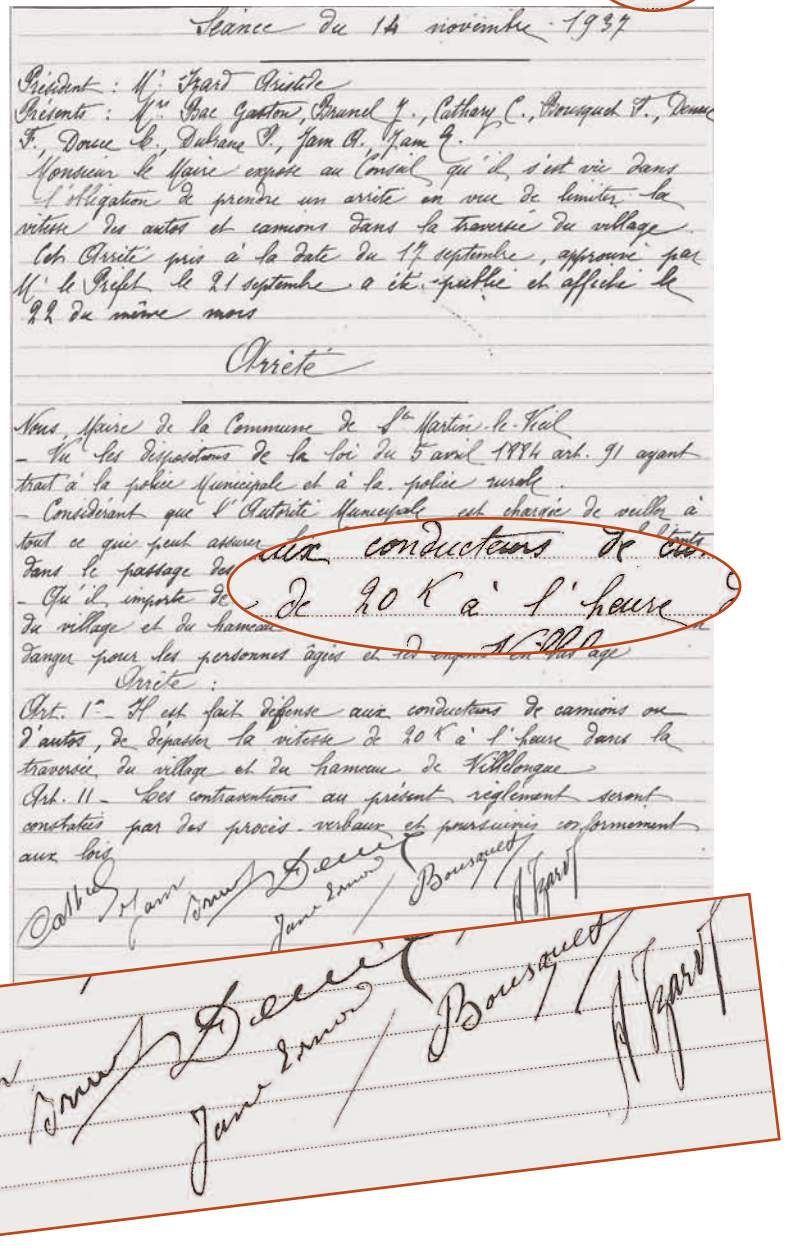
La dénomination des rues et le numérotage des maisons sont des mesures d'ordre et de police générale qui incombent aux autorités municipales .

La numérotation des voies, outre le fait qu'elle facilite et sécurise la distribution du courrier, permet une localisation rapide et précise en particulier en matière d'intervention des services de secours (pompiers, ambulances, médecins) et de dépannage (EDF, Télécoms, etc).De même, elle optimise et simplifie la navigation GPS (services, tourisme...).

Le maire et le conseil municipal ont donc décidé de procéder à la numérotation des habitations du Hameau de Villelongue dans un premier temps. Les foyers concernés seront informés du numéro attribué par courrier de la Mairie. (Les plaques numérotées seront fournies par la municipalité, à charge aux habitants de les installer à l'entrée principale de leur propriété ou habitation .)

**Arrêté du conseil municipal
de Saint-Martin-le-Vieil,
réglementant la vitesse de circulation
dans le village.....**

1939



● Economisons le papier

Envoyez un mail à :
st-martin-le-vieil@wanadoo.fr
Vous recevrez la version numérique du bulletin.